

L'austérité, inévitable ou idéologique?

Ianik Marcil

Number 776, January–February 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/73338ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marcil, I. (2015). L'austérité, inévitable ou idéologique? *Relations*, (776), 4–5.



L'austérité, inévitable ou idéologique?

Le discours justifiant les politiques d'austérité recourt à une rhétorique d'inévitabilité qui masque des choix idéologiques et politiques.

IANIK MARCIL

L'auteur est économiste indépendant

Nous n'avons pas le choix – « *there is no alternative* », comme le disait Margaret Thatcher. C'est ce qu'on nous dit actuellement au Québec, où les finances publiques seraient si mal en point que le gouvernement n'aurait pas de marge de manœuvre. Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, répète à qui veut bien l'entendre que le Québec est en situation de « déficit structurel ». Le

choix des mots importe. La notion de déficit structurel semble technique, factuelle et participe donc d'un discours de vérité. Or, la lecture du réel, aussi objective semble-t-elle, possède nécessairement une coloration politique et idéologique.

Ainsi, qu'en est-il réellement de la situation budgétaire de l'État québécois? Le dernier budget Leitão prévoit des dépenses totales de 97,5 milliards de dollars, incluant 10,8 milliards dédiés au service de la dette, soit 11,1 %

du budget. Il semble donc juste de dire que la dette constitue un problème important. De plus, depuis 2006, les dépenses publiques ont connu une croissance de 37% alors que l'activité économique, qui permet à l'État de percevoir taxes et impôts, n'a crû que de 26%. Voilà ce sur quoi repose l'argument du « déficit structurel » de l'État. Ainsi, le déficit pour l'exercice financier en cours sera de 2,45 milliards (2,4% du budget) et la dette du gouvernement québécois serait de 192 milliards, soit 54% du PIB.

Toutefois, cette analyse politiquement teintée ne raconte pas toute l'histoire. Le déficit de 2,45 milliards inclut 1,3 milliard versé au Fonds des générations, qui sert précisément au paiement de la dette publique. Conséquemment, le véritable déficit de fonctionnement du gouvernement est de 1,49 milliard, soit 1,08% du budget total. L'État n'étant pas une famille¹, contrairement à ce que les François Legault de ce monde aiment prétendre, il dispose de plusieurs outils pour résoudre ce problème, notamment par sa capacité d'augmenter ses revenus en percevant des taxes et des impôts, ce que les dirigeants actuels refusent de faire, surtout auprès des grandes entreprises ou de celles qui utilisent des échappatoires fiscales de plus en plus nombreuses.

La mesure de la dette pose elle aussi problème. Un *think tank* de droite comme l'Institut économique de Montréal prétend que la dette publique du Québec est de 260 milliards de dollars, représentant 73% du PIB. Or, cette mesure – qui n'est pas fautive – représente uniquement la dette du secteur public (gouvernement, réseaux

G O L A S T Y N



1. Lire Sylvie Morel, « Dettes de l'État vs dette des ménages », *Relations*, n° 745, décembre 2010.



Un point tournant dans l'Église

Le Synode des évêques sur la famille marque un changement de cap dans l'approche pastorale de l'Église catholique.

de santé et d'éducation, municipalités et autres entités publiques). D'autres organisations, plus à gauche, défendent plutôt l'idée qu'il est nécessaire d'opposer à ce passif, réel, l'actif de l'État. Ils estiment ainsi qu'on doit mesurer la dette par les « déficits cumulés », qui représentent ainsi 118 milliards, soit 33 % du PIB.

Il faut également s'interroger plus finement sur la dette. À titre d'exemple, la dette brute du Québec représente 54 % de son économie, comparativement à 60 % pour la Grèce et à 200 % pour le Japon. Dans le premier cas, il s'agit d'une catastrophe complète parce que l'économie grecque est dysfonctionnelle et corrompue, alors que dans le second, elle est soutenable compte tenu de la force de l'économie japonaise. L'économie québécoise n'est ni celle de la Grèce, ni celle du Japon – elle se situe sans doute entre les deux. D'où l'importance de mettre en perspective la dette en regard de la réalité du développement économique du Québec.

Au final, le gouvernement libéral actuel, avec son discours de vérité, s'en remet à d'inéluctables coupes dans les services aux citoyens, sans jamais questionner la possibilité d'augmenter les revenus de l'État, notamment en mettant fin à de nombreuses échappatoires fiscales. En réduisant les services directs aux citoyens ou en augmentant les tarifs en santé, en éducation, en culture, en services de garde, etc., ce sont les familles tout en bas de la classe moyenne et les plus démunis qui payent pour les passe-droits des plus riches, au nom d'une idéologie de l'inévitable. Parce qu'il n'y a pas d'autre alternative... ●

GREGORY BAUM

Convoqué par le pape François en octobre 2014, le Synode des évêques sur la famille s'est réuni dans le but de rendre plus ouverte la pratique pastorale de l'Église touchant la famille et le mariage. Dans son exhortation *La joie de l'Évangile*, publiée en 2013, le pape a exprimé son désir d'une Église accueillante et solidaire des pauvres. Bien des observateurs s'attendaient ainsi à une prise de position plus favorable à l'égard des couples divorcés ou vivant hors mariage, ainsi qu'à l'égard des gais et lesbiennes dans l'Église. Grande a été la déception lorsque les médias ont annoncé que les paragraphes favorisant l'admission à la communion eucharistique des catholiques divorcés et remariés et l'accueil respectueux des homosexuels n'avaient pas obtenu les deux tiers des votes nécessaires à leur adoption officielle.

Pourtant, un regard plus attentif sur la *Relatio*, la présentation officielle des prises de positions du Synode, montre que ce dernier a été le lieu d'un étonnant tournant dans la pastorale de l'Église catholique. Dans plusieurs paragraphes, les évêques reconnaissent que dans le monde actuel, la famille traditionnelle a été fragilisée: bien des gens vivent dans des unions qui ne sont pas bénies par l'Église, se débrouillent seuls avec leurs enfants, ou encore vivent l'expérience d'une famille recomposée. Les évêques n'ont pas de mépris pour les catholiques qui se trouvent dans de telles situations. Reconnaissant l'importance de la vie

affective ils ne s'étonnent pas que les gens veuillent vivre en famille, même dans des conditions inhabituelles.

Les évêques ont accepté d'être guidés dans leurs réflexions par un principe théologique novateur. Ils se réfèrent à une affirmation quasi paradoxale du concile Vatican II: d'un côté, l'Église catholique est la seule véritable Église et, de l'autre, les différentes Églises chrétiennes communiquent également le baptême et les vérités évangéliques, signes de la présence de Dieu, faisant ainsi partie du mystère ecclésial. Les évêques se sont inspirés de cet argument pour affirmer d'une manière aussi paradoxale que le mariage catholique, sacramental et indissoluble, est l'institution voulue par Dieu, mais que les autres unions, stables et moins stables, contiennent souvent aussi des éléments positifs, comme l'appui mutuel, l'amour, le service et la fidélité, tous des signes de la présence de Dieu, méritant par là le respect de l'Église.

Ce respect exige un tournant dans la pratique ecclésiale, une approche pastorale sensible aux effets positifs des unions civiles. Le Synode a achoppé sur trois points qui touchaient à l'admission à la communion eucharistique des catholiques divorcés et remariés et à la reconnaissance des dons et des qualités que les personnes homosexuelles ont à offrir à la communauté chrétienne – ils n'ont pu recueillir une majorité des deux tiers. Cet échec ne change pas le résultat extraordinaire du Synode, soit l'ouverture à une nouvelle pastorale à l'égard des familles blessées, inspirée par la miséricorde et

L'auteur est théologien